



COMMUNE D'IDRON  
PLAN DE PREVENTION  
DU RISQUE INONDATION

CARTE DES HAUTEURS  
Echelle : 1/5000

DOCUMENT APPROUVÉ  
par arrêté préfectoral le : 19/09/2018

Direction  
Départementale  
des Territoires  
et de la Mer des  
Pyrénées Atlantiques

Service  
Aménagement,  
Urbanisme  
et Risques

Cité administrative  
Boulevard Tourassa  
CS 57577  
64032 Pau Cedex

LÉGENDE

Définition des hauteurs d'eau

- Supérieure à 1 m
- Entre 0.50 m et 1 m
- Inférieure à 0.50 m

Autres éléments d'information

- Sens d'écoulement
- Niveau moyen des plus hautes eaux en crue centennale (m NGF)
- Obstacles modélisés (murs et merlons)
- Bande forfaitaires de 30 m associée aux merlons de rivières
- Cours d'eau

